DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SAINT-PIERRE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 23 OCTOBRE 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 34
Nb. de représentés : 9
Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois octobre à 17h17, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphano DIJOUX, 1er adjoint.

AFFAIRE N° 29/1313 :
Subvention aux associations pour le financement de l'emploi

ETAIENT PRESENTS :
MM. DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, ARAYE Héléna, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :
MM. TEVANEE Jean François (par Monsieur VAYABOURY Jean Patrick) , TIONOHOUE Sabrina (par Madame FERDE Thérèse) , MINATCHY Mariot (par Monsieur POTIN Philippe) , KHELIF David (par Monsieur OMARJEE Mohammad) , PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur DIJOUX Stéphano) , JETTER Régine (par Monsieur BALZANET Jonhy), BELLON Stéphen (par Monsieur TAN Willy), MALIDI Mariaty (par Monsieur CADET André), RIVIERE Christelle (par Madame PALIOD Marie Claude).

ABSENTS :
MM. FONTAINE Michel, AHO NIENNE Sandrine, DAFFON Amédée Albert, NARIA Olivier, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Président constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Héléna ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 27 octobre 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 17 octobre 2023.

SERVICE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20231023-29-1313-DE
Date de télétransmission : 26/10/2023
Date de réception préfecture : 26/10/2023

Michel FONTAINE

Affaire n°29/1313 : Subvention aux associations pour le financement de l'emploi.

Cellule de Développement Social et Economique Local - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire expose à l'Assemblée :

Considérant les demandes d'aides financières présentées par les associations de Saint-Pierre ;

Considérant l'intérêt communal de soutenir ces associations qui œuvrent en faveur de la population Saint-Pierroise grâce à la mise en place de projets d'insertion par l'emploi dans les quartiers, et qui contribuent ainsi à maintenir la cohésion sociale sur le territoire de la commune,

Considérant le souhait de la Ville d'apporter son soutien au secteur associatif et à la mise en œuvre des dites actions au titre de l'exercice budgétaire 2023,

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER l'attribution de subventions aux associations répertoriées dans le tableau ci-après :**

Associations	Intitulé de l'action	Objet de la demande	Subventions demandées
Association Jeunesse Cambrai (AJC)	Projet 1 : 2 PEC - Agents techniques polyvalents Période prévisionnelle de financement : 02/11/2023 au 01/10/2024	Résiduel	13 450 €
Association Musicale, Artistique et Culturelle Bann Dalon	Projet 1 : 4 PEC - Animatrices périscolaires Période prévisionnelle de financement : 01/09/2023 au 31/07/2024	Résiduel	20 000 €
	Projet 2 : 1 PEC - Secrétaire Période prévisionnelle de financement : 01/09/2023 au 31/07/2024	Résiduel	5 000 €
Ansamb Pou Nout Tout	Projet 1 : 5 PEC - Agents de l'environnement Période prévisionnelle de financement : 01/10/2023 au 31/08/2024	Résiduel	25 270 €
La Case Momon Lé La	Projet 1 : 1 PEC - Secrétaire Période prévisionnelle de financement : 16/10/2023 au 15/09/2024	Résiduel	10 510 €
	Projet 2 : 1 PEC - Médiateur Social Période prévisionnelle de financement : 16/10/2023 au 15/09/2024	Résiduel	9 350 €
Association Jeunesse Sportive Bois d'Olives (AJSBO)	Projet 1 : 1 PEC - Secrétaire Période prévisionnelle de financement : 02/05/2023 au 01/04/2024	Résiduel	5 000 €
	Projet 2 :		

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20231023-29-1313-DE
Date de télétransmission : 26/10/2023
Date de réception préfecture : 26/10/2023

	1 PEC - Assistant technique et administratif Période prévisionnelle de financement : 02/05/2023 au 01/04/2024	Résiduel	5 000 €
Volley Ball de Saint-Pierre	Projet 1 : 1 PEC - Encadrant technique polyvalent Période prévisionnelle de financement : 31/03/2023 au 29/02/2024	Résiduel	5 000 €
Total	17 emplois		98 580 €

Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire :

518 65748 123 CAE RE23000075.

- D'APPROUVER les conventions ci-annexées,

- DE L'AUTORISER, à SIGNER toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

SERVICE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE SAINT-PIERRE * RÉUNION *

Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20231023-29-1313-DE
Date de télétransmission : 26/10/2023
Date de réception préfecture : 26/10/2023